

Qu'est-ce qu'un bilan carbone ?

Le Bilan Carbone représente une initiative volontaire et exhaustive qui révèle les émissions de **gaz à effet de serre (GES)** liées à l'ensemble de l'activité et l'ensemble des processus physiques indispensables à l'existence d'une activité ou d'une organisation humaine.

A quoi sert-il ?

C'est un moyen de comptabiliser ses émissions de gaz à effet de serre, mais aussi d'identifier des **pistes d'amélioration** dans la stratégie environnementale et de lutte contre le réchauffement climatique d'une organisation.



A quelle fréquence ?

Le Bilan GES est public et **mis à jour tous les 3 ans** pour les structures publiques et 4 ans pour les structures privées. De par ses effectifs, l'Institut Agro a l'obligation de faire un bilan de GES tel que défini par le décret n° 2011-829 du 11 juillet 2011.

L'Institut Agro a décidé d'aller au-delà de la réglementation et d'intégrer 100% des émissions directes et indirectes.

Un peu de droit...

Depuis le 1er janvier 2023 toutes les structures publiques et les structures privées soumises à la DPEF ont l'obligation de prendre en compte **100 %** des émissions **directes** (comme précédemment) et **80%** des émissions **indirectes**.

Les Gaz à Effet de Serre (GES)

Le climat sur Terre est le résultat complexe d'un équilibre entre l'énergie solaire perçue et l'énergie libérée, naturellement variable sur des durées de plusieurs millénaires. Cette variabilité tient compte de nombreux facteurs : la trajectoire de la Terre autour du soleil, le niveau de rayonnement du soleil, les courants océaniques, les éruptions volcaniques...

Quel est l'impact des gaz à effet de serre ?

Entre 1971 et 2017, les émissions mondiales de CO₂ ont plus que doublé, elles sont passées de 14 800 Mt (Millions de tonnes) à 32 840 Mt (hausse de 122% dont 42% depuis 2000). L'objectif d'une hausse de la température mondiale limitée à **2°C** fixée par les climatologues du GIEC paraît de plus en plus impossible à atteindre.

Les impacts du réchauffement climatique se montreront dans de nombreux domaines, dont le bouleversement des écosystèmes avec une :



Grâce à ces gaz, on passe d'un climat sur Terre de -18°C à +15°C. Le problème survient lorsque les activités humaines ajoutent des GES supplémentaires.

Extinction possible de **20 à 30%** des espèces animales et végétales si la température augmente de plus de **2,5°C**

Extinction possible de plus de **40%** des espèces pour un réchauffement supérieur à **4°C**.

Bilan Carbone de l'Institut Agro sur l'année 2022

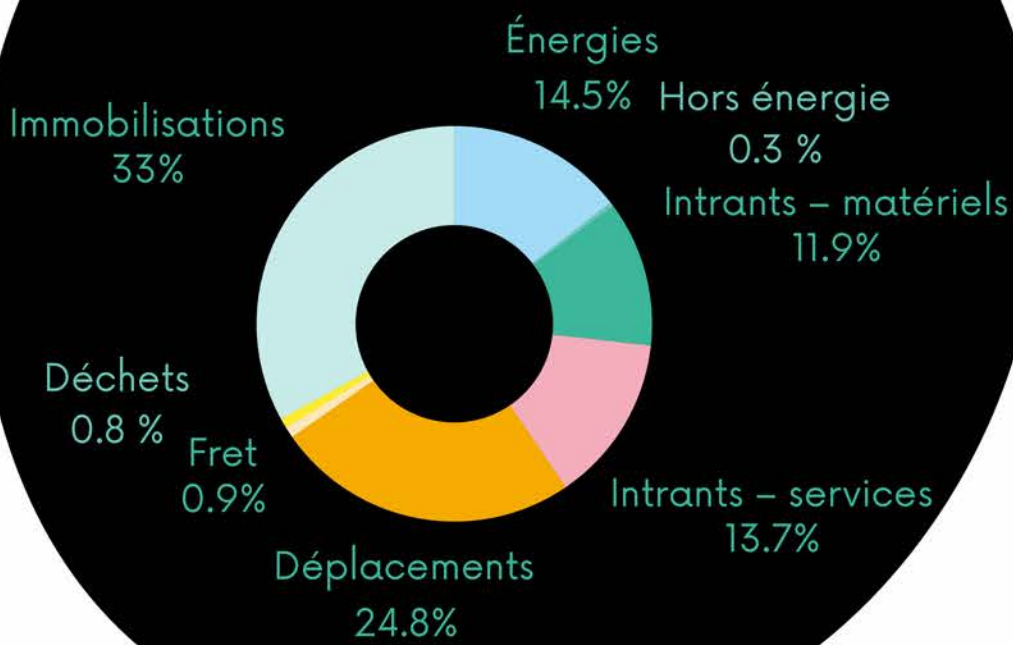
Principaux postes de consommation pris en compte



En résumé...

L'ensemble de l'activité de l'Institut Agro a entraîné les émissions de **17 886 tonnes équivalent CO2**.

Principaux postes d'émissions de GES à l'Institut Agro



Le saviez-vous ?

1 tonne équivalent CO2 (1 t CO2e) représente :

15 kg de steak de boeuf acheté en magasin

10 km en voiture par jour pendant 1 an

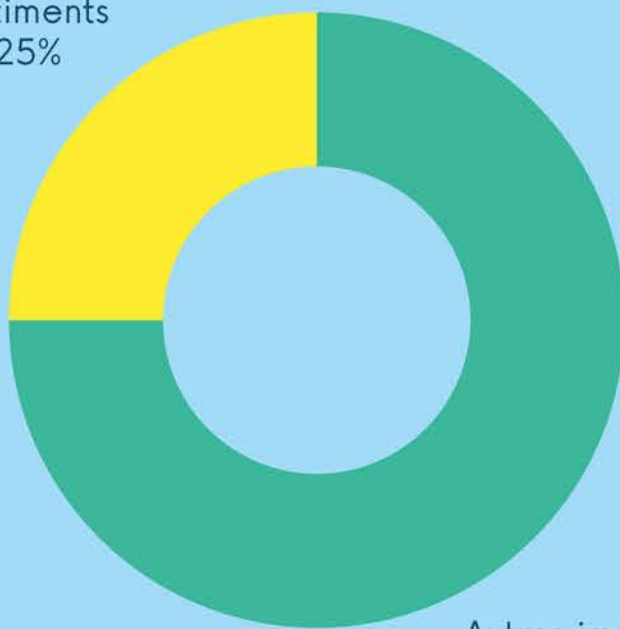
6 A/R Paris-Marseille en avion pour 1 personne

11 000 kg de pomme de terre

“ Un français émet en moyenne entre **8 et 10,6 tonnes** de CO2 par an. L'objectif est d'atteindre **1,3 tonnes** de CO2 par personne et par an d'ici **2050.** ”

Emissions de GES liés aux immobilisations

Bâtiments
25%



Autres immobilisations
75%



En quelques chiffres...

- Les immobilisations représentent **5 907** tonnes équivalent CO2 soit **33%** du bilan carbone
- **Le poste le plus émetteur** : les autres immobilisations avec **4 422** tonnes équivalent CO2 (machines et équipements, matériel de transport, meubles et autres biens manufacturés, produits informatiques, électroniques et optiques).



L'Institut Agro passe à l'action...

Mieux gérer les bâtiments de l'État de manière durable :

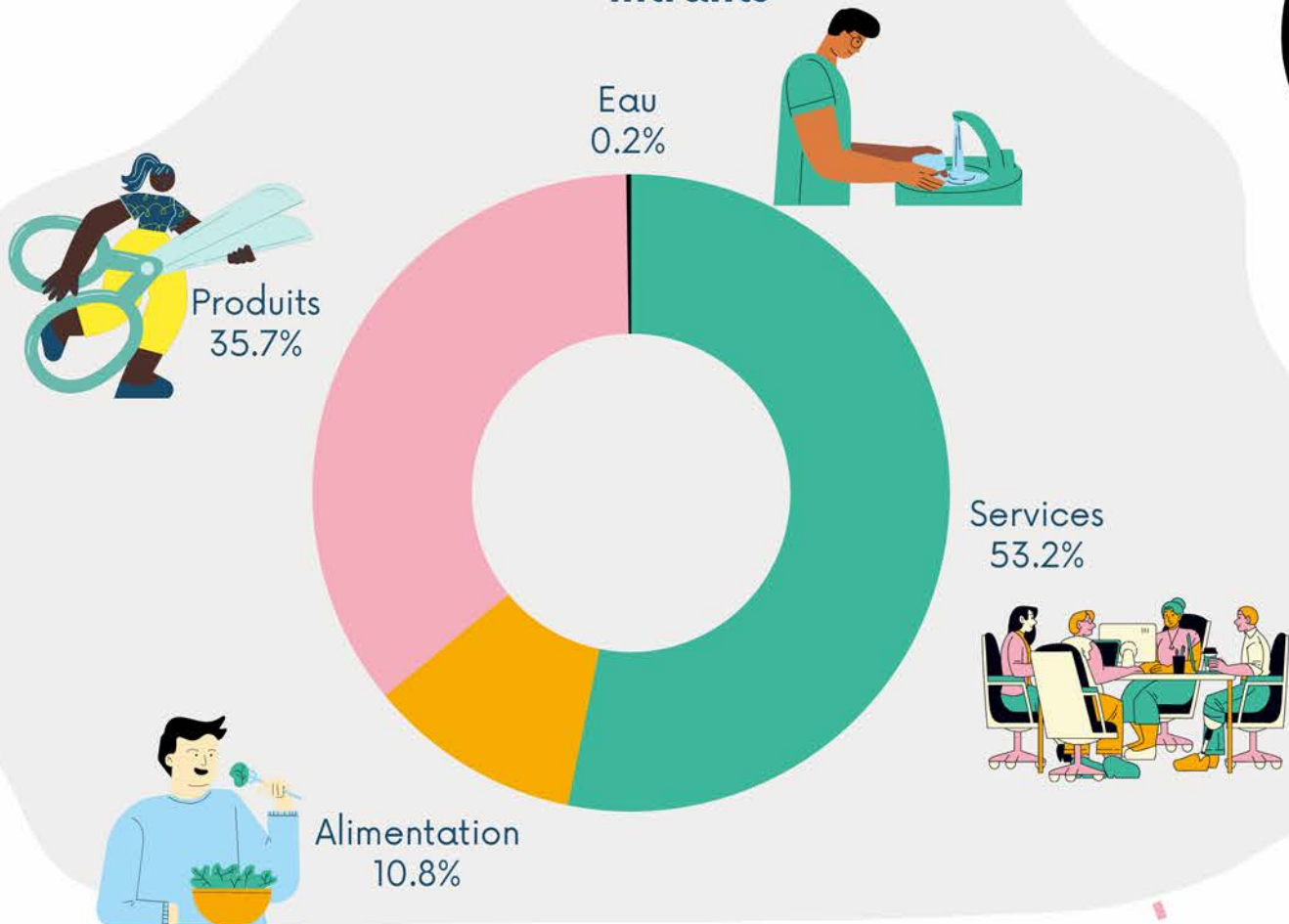
- Élaboration d'un Schéma Pluriannuel de la Stratégie Immobilière
- Remplacement des menuiseries extérieures dans le but d'améliorer l'isolation thermique des bâtiments.
- Isolation thermique de combles sous toitures et des murs afin d'améliorer les performances énergétiques de certains bâtiments.
- Projet immobilier « Cœur de campus 2 » dans le cadre de la réglementation environnementale RE2020, avec analyse du cycle de vie des produits de construction et des bâtiments et réemploi des matériaux.

Dans le but de :

- Optimiser l'espace déjà présent
- Prolonger la durée de vie des biens en cours d'immobilisation et éviter le renouvellement

Intrants

Emissions de GES liés aux intrants*



En quelques chiffres...

- Les intrants représentent **4 561** tonnes équivalent CO2 soit **25,5 %** du bilan carbone
- Le poste le plus émetteur : les services avec **2 426** tonnes équivalent CO2 (assurances, services bancaires, honoraires hébergement et restauration, maintenance multi-technique, publicité, transport terrestre...).



NB : le fret représente **156** tonnes équivalent CO2 soit **0,9%** du bilan carbone
Le poste le plus émetteur : les achats de produits avec **120** tonnes équivalent CO2.

L'Institut Agro passe à l'action...

Numérique écoresponsable
 quelques lignes sur les actions en cours

Alimentation durable :

Lutte contre le gaspillage alimentaire et réduction des déchets alimentaires avec des restaurants responsables.

Projet REGALPI : L'école s'est engagée pour transformer ses cantines en des **restaurants responsables**, avec comme axes principaux : Améliorer l'offre de restauration dans une perspective de développement durable, lutter contre le gaspillage et valoriser les bio-déchets, faire de la cantine un living lab, un outil de sensibilisation, d'ouverture et de rayonnement, œuvrer pour une alimentation durable et améliorer les conditions de prise de repas sur l'ensemble des campus.

Proposer une **offre de qualité** soutenue comprenant entre autres 20% de produits biologiques, l'approvisionnement chez des producteurs locaux et régionaux, et une traçabilité élevée des produits. Des repas à thèmes sont proposés régulièrement et des repas végétariens tous les jours.



Mener une analyse pour déterminer s'il est possible d'internaliser certains services



Emissions de GES liés aux déplacements



Professionnels
16%



Domicile-travail des salariés
25%

Etudiants
60%



En quelques chiffres...

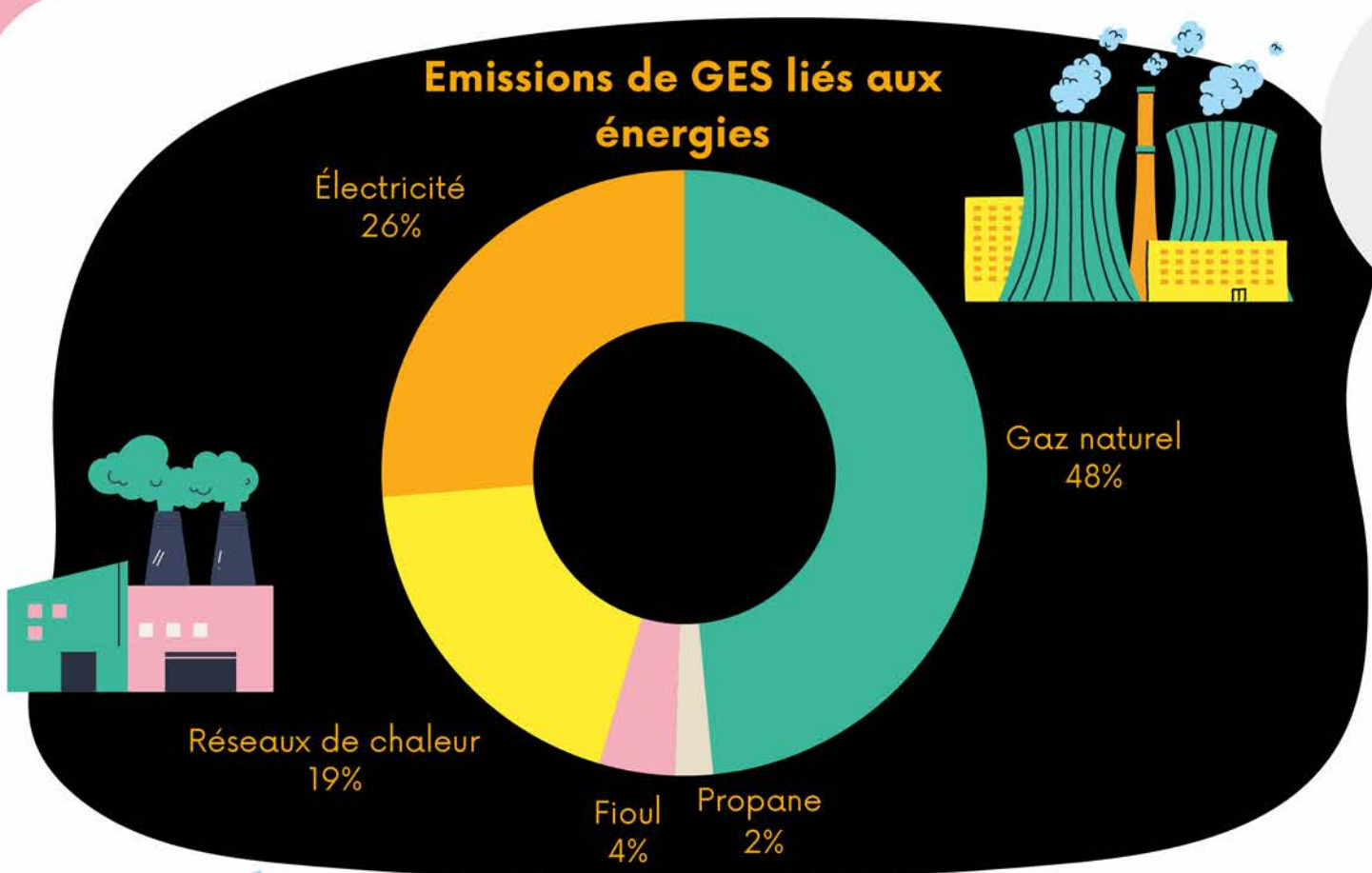
- Les déplacements représentent **4 450 tonnes** équivalent CO₂ soit **25%** du bilan carbone
- **Le poste le plus émetteur** : les trajets étudiants École - domicile parental avec **2 068 tonnes** équivalent CO₂



L'Institut Agro passe à l'action...

- **Vade-Mecum des déplacements temporaires des personnels de l'Institut Agro et assimilés** : ce guide a pour objet de préciser la politique de voyage de l'Institut Agro s'inscrivant dans une démarche de mobilité durable avec entre autres, l'impact environnemental de la mission. Le recours au mode de transport le moins émissif en termes de gaz à effet de serre (GES) doit être privilégié lorsque la possibilité d'utiliser plusieurs modes de transport existe.
- **Mobilité écoresponsable** : engagement des écoles dans des actions de mobilité durable et Plan de Mobilité Employeur dont la prise en charge à 75 % de l'abonnement aux transports en commun et les forfaits mobilité.
- **Mobilité Internationale des agents et des étudiants** : faire évoluer les pratiques de déplacement et encourager les mobilités écoresponsables, modifier les pratiques de déplacements des personnels et des étudiants, encourager l'usage des mobilités écoresponsables, trouver des recours aux modes de transports alternatifs à l'avion pour les mobilités internationales.





En quelques chiffres...

- Les énergies représentent **2 599** tonnes équivalent CO₂, soit **15%** du bilan carbone
- Le poste le plus émetteur : le gaz naturel avec **1 251** tonnes équivalent CO₂



NB : l' **hors énergie** (fluides frigorigènes) représente **462** tonnes équivalent CO₂ soit **0,3 %** du bilan carbone

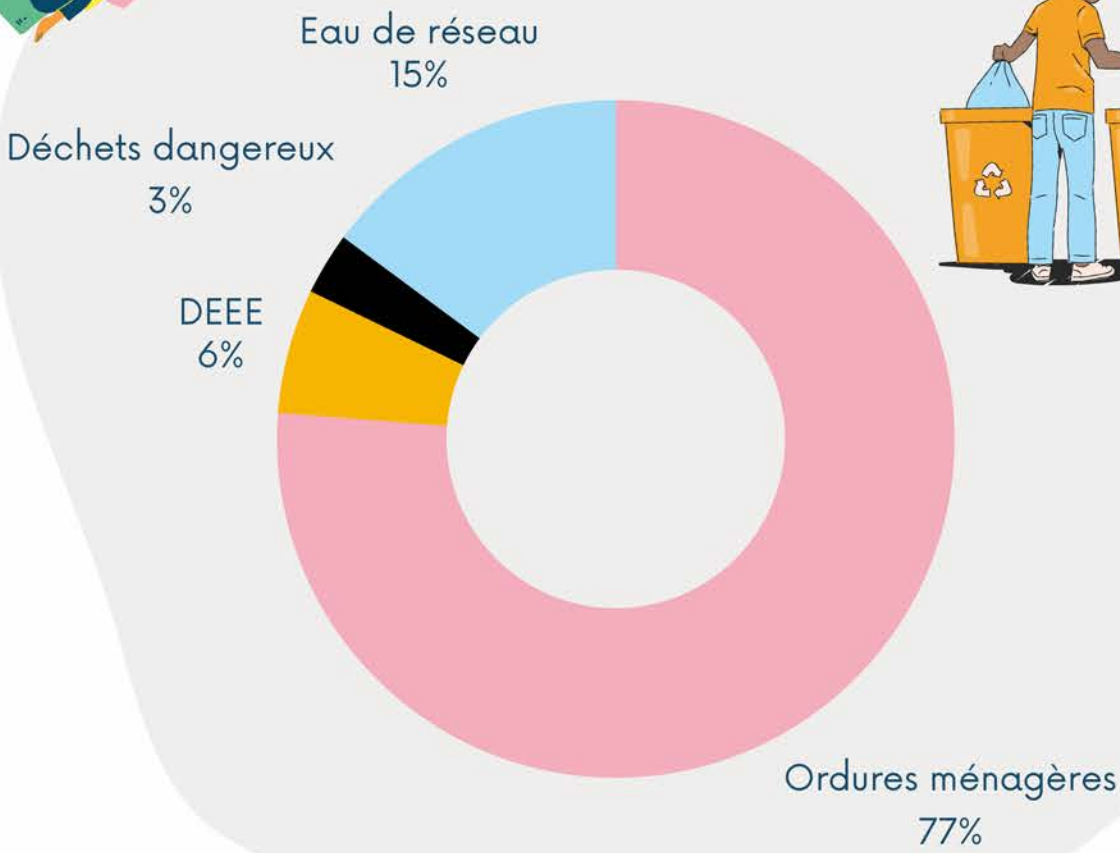
L'Institut Agro passe à l'action...

- Raccordement au **réseau de chaleur** et utilisation des énergies renouvelables dans le but de réduire les émissions de GES et limiter notre consommation d'énergie fossile (suppression de la consommation en gaz naturel).
- Mise en place d'un **CPE** (Contrat de Performance Énergétique) en 2022 à l'Institut Agro Montpellier afin de réduire de 15 % les consommations de gaz et d'électricité pour 2023 et de 25 % d'ici 2024.
- Mise en place des consignes de **chauffage** et de **climatisation** et la réalisation de travaux (raccordement au réseau de chaleur urbain, suppression des installations au fioul, ...) qui ont entraîné une diminution de la consommation en kWh de **5 à 6 %** pour chaque école selon le bilan énergétique réalisé entre 2021 et 2022.
- Actions sur l'**éclairage** en cours de réalisation sur l'ensemble des campus : réduction de la plage d'éclairage et diminution de l'intensité en extérieur, optimisation de la gestion de l'éclairage en intérieur et passage sur un éclairage LED en intérieur et extérieur).
- Réalisation de travaux d'isolation pour améliorer l'enveloppe thermique des bâtiments.





Emissions de GES liés aux déchets



En quelques chiffres...

- Les déchets représentent **151 tonnes** équivalent CO2 soit **0,8%** du bilan carbone
- Le poste le plus émetteur : Les ordures ménagères avec **116 tonnes** équivalent CO2 .

L'institut Agro passe à l'action...

Modifier les pratiques de gestion des déchets des étudiants et des personnels pour **sensibiliser** et **responsabiliser** en particulier sur le volet **Réduire** pour limiter l'impact énergétique de fabrication de nouveaux produits.

En **commençant** par :

La mise en place du **tri sélectif** sur les campus avec des îlots d'apport volontaire et la mise en place de **composteur** pour la revalorisation des **biodéchets**.

Des actions de sensibilisation et d'information lors de la **Semaine Européenne de la Réduction des Déchets**.

Le **don de matériels informatiques** utilisables aux associations locales, aux associations étudiantes et aux personnels.

La détection des **éco-cups** dans les distributeurs de boisson et incitation financière.

Et en **poursuivant** avec :

La mise en place d'une **ressourcerie** pour les étudiants logés sur les campus pour une **réutilisation** des objets.

La **recupération** des vélos épaves et **réparation** pour don ou prêt des vélos reconstitués.

Le don de matériels mobiliers réformés auprès des administrations, des collectivités et des associations via la plate-forme **France domaine**.

Participer aux tiers lieux existant pour les **échanges et dons de matériels**.

Mise en place d'une plateforme composteur dédié aux traitements des **déchets végétaux des espaces verts**.

Récupération spécifique des **mégots de cigarettes**.



Des individus engagés, qu'ils soient membres du personnel, enseignant.e.s-chercheur.e.s ou étudiant.e.s, se rencontrent régulièrement pour collaborer sur les actions à entreprendre en faveur de la transition écologique.



A tout moment, vous pouvez partager vos idées et initiatives en contactant les référentes DD&RS de vos écoles.

Toutes les envies, les idées, les compétences sont bienvenues !

institut-agro.fr/ddrse



Responsable DD&RSE **Institut Agro**
et référente DD&RS **Institut Agro Rennes-Angers** :
Estelle BAURES estelle.baures@institut-agro.fr
Référente DD&RS **Institut Agro Montpellier** :
Ambre GHALI ambre.ghalie@institut-agro.fr
Référente DD&RS **Institut Agro Dijon**:
Charlène FICHET charlene.fichet@institut-agro.fr

Carbone Conseil

650 rue Capitaine Alfred Dreyfus
29200 Brest

N° SIREN 791 130 362
Contact
M. KEREBEL Cyril
Conseiller en Bilan Carbone
Tél. 06 50 65 17 59
cyril.kerebel@carbhoneconseil.fr